



Anmol Sodhi-Kaur

Abdel Sadi

Aux parents d'élèves et aux équipes éducatives  
des écoles maternelles et élémentaires de Bobigny

Bobigny, le 18 mai 2026

## ENSEMBLE, RESTONS MOBILISÉS CONTRE LES RISQUES DE FERMETURES DE CLASSES

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs semaines, la municipalité est mobilisée pour alerter sur les conséquences des décisions de fermetures de classes à la prochaine rentrée. Ces décisions suscitent de fortes inquiétudes quant aux conditions d'apprentissage des enfants. Dans un territoire déjà confronté à des difficultés sociales et scolaires importantes, il est indispensable que les moyens accordés aux écoles soient pleinement adaptés aux besoins des élèves.

Le Conseil municipal a adopté, à l'unanimité, un vœu demandant le réexamen des fermetures annoncées, le maintien de conditions d'accueil satisfaisantes et une attention particulière aux écoles accueillant les publics les plus fragiles.

La municipalité exprime son soutien à la journée de mobilisation du jeudi 21 mai, ainsi qu'à toutes les initiatives allant dans ce sens. Nous restons attentifs aux conditions d'étude de nos enfants et déterminés à obtenir, dans un dialogue exigeant avec les autorités académiques, les moyens nécessaires à l'égalité des chances à l'école en Seine-Saint-Denis.

Bien à vous,

**Anmol Sodhi-Kaur**  
Adjointe au maire  
déléguée à l'Education

**Abdel Sadi**  
Maire de Bobigny  
Conseiller départemental

## EN BREF

- À cette heure, l'Éducation nationale prévoit 8 fermetures de classes et 7 ouvertures, alors que les effectifs globaux sont prévus à la hausse à la prochaine rentrée, en maternelle comme en élémentaire.
- Ces mesures conduiront à une augmentation du nombre d'élèves par classe, dans 21 des 32 écoles de la ville. Dans les écoles concernées par des fermetures, les effectifs progresseraient de 3 ou 4 élèves par classe.
- L'État consacre 30% de moyens en moins par élève en Seine-Saint-Denis, par rapport au niveau national (source : Intersyndicale 93).
- Les élèves de Seine-Saint-Denis perdent l'équivalent d'une année de scolarité, du fait du non-remplacement de professeurs (15% d'heures de cours perdues, contre 10% au niveau national) (source : Cour des comptes, 2022).
- 4 postes ne sont pas pourvus au sein du Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased).

**Extraits du vœu adopté à l'unanimité par le Conseil municipal de Bobigny,  
le 16 avril 2026**

Considérant que ces décisions auront des conséquences immédiates : classes surschargées, diminution du suivi individualisé et dégradation globale des conditions d'apprentissage, (...)

Considérant que ces décisions aggravent les inégalités territoriales, dans un département déjà fortement marqué par des difficultés sociales et éducatives, (...)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

S'oppose fermement aux fermetures de classes et suppressions de postes annoncées dans les écoles de la commune,

Refuse que les écoles de la ville servent de variable d'ajustement budgétaire au détriment des élèves,

Réaffirme la nécessité de moyens humains et pédagogiques renforcés, en particulier dans les écoles accueillant les publics les plus fragiles et dans les dispositifs spécialisés

Alerte solennellement les autorités académiques et l'État sur les conséquences graves de ces décisions en matière d'égalité des droits et de réussite scolaire,

Soutient pleinement les équipes éducatives, les parents d'élèves et les mobilisations engagées pour la défense de l'école publique,

Porte collectivement une exigence claire : n'accepter aucune fermeture de classe afin d'améliorer réellement les conditions d'apprentissage et exiger des moyens à la hauteur des besoins pour garantir une bonne scolarité pour chaque enfant.